

3 QUESTIONS SUR SERVEL LOISIRS

L'association Servel Loisirs, qui réunit 350 adhérents, a tenu son assemblée générale. Le point avec Monique Duchêne, présidente depuis plus de 20 ans.



Monique Duchêne, présidente de Servel Loisirs. Isabelle Philippet.

1. Comment se porte l'association ?

L'année a été très active avec 23 ateliers dispensés et organisés tous les jours de la semaine par une

trentaine d'animateurs tous bénévoles et très dynamiques. Par ailleurs, de nouveaux jeunes retraités nous ont rejoint.

2. Que peut-on faire à Servel Loisirs ?

Quand l'association a été créée, c'était pour que tout le monde puisse faire de l'art sans que cela soit onéreux. Alors pour la somme modique de 20€ par an, on peut faire toutes les activités proposées : aquarelle, décors sur porcelaine, mosaïque, photos, diaporamas, pastel sec, danse bretonne, encadrement d'art, patchwork, broderie, couture, tricot, cartonnage, informatique, scrapbooking, chorale, tarot, marche. Depuis la rentrée, nous avons créé un atelier peinture acrylique.

3. Des projets ?

Depuis le 9 octobre, un atelier Scrabble est mis en place. Les 4, 5 et 6 mars prochains, nous ferons une initiation au jeu d'échecs et s'il y a de la demande, nous aurons ensuite un atelier d'échecs. Notre traditionnelle exposition se tiendra les 1^{er} et 2 juin. Concernant les sorties, nous irons voir Holiday on Ice en mars, les Floralties en mai. Nous devrions également organiser un voyage à l'étranger en mai.

■ Contact : servel-loisirs@orange.fr, www.servel-loisirs.fr